ART. 32 N° CL702

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2019

## TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Non soutenu

# **AMENDEMENT**

N º CL702

présenté par M. Cordier, M. Cinieri, M. Leclerc, M. Bony, M. Lurton, M. Masson, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine et M. Thiériot

#### **ARTICLE 32**

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« sans préjudice de l'application des dispositions de ces régimes qui prévoient leur modulation en fonction de l'engagement professionnel de l'agent »

les mots:

« dans les mêmes conditions que si l'agent exerçait effectivement ses fonctions ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à supprimer à supprimer la possibilité de moduler le régime indemnitaire au regard de l'engagement professionnel pendant un congé de maternité.